

PROCÈS VERBAL DU

13 JUIN 2024 à 20H

Présents : Mmes CLEMENT, VAUCHER, PARENT, BOURACHOT, CHABRIDON, Mrs GUILLEMIN, BENON, REVILLON, PANNETIER et RAVAT

Excusés : Mrs RAY, LEBEAU, Mmes DAGOREAU et VIARDOT.

Le procès-verbal du 07 Mai 2024 est approuvé à l'unanimité.
Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Délibérations

Etude concernant la pose de panneaux photovoltaïque sur le plan d'eau Fleurville/Viré

Un projet sommaire a été présenté par les sociétés GEG ENeR et SEM SELER aux communes de Viré et Fleurville ainsi qu'à la Communauté de communes. Les communes sont appelées aujourd'hui à délibérer pour lancer une étude approfondie, sans autre engagement à ce stade. Au cours de cette étude, différentes rencontres seront organisées entre les différents partenaires (pêcheurs, EPTB...).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte de lancer cette étude, 8 voix pour, 2 contre et 2 abstentions.
Mme CLÉMENT, Mrs PANNETIER et RAVAT seront les référents de la commune pour ce dossier.

Voirie communale

La commission voirie a repris le métrage de la voirie communale datant de 1985 pour arriver à un chiffre de 22 074 m de linéaire suivant les critères retenus par la Préfecture. Ce métrage sera repris pour le calcul de la DGF 2025. Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve ce nouveau linéaire qui sera soumis au bureau des collectivités.

Demande de subventions

L'association « le monde à tricycle Thomas SOREL » accompagne un jeune handicapé en tricycle de Barcarès à Paris pour les jeux paralympiques. Plutôt que d'accorder une subvention, le conseil municipal suggère que l'antenne sociale de la commune organise une petite manifestation pour accueillir M SOREL le 1^{er} Août, date de l'étape à Fleurville.

La commune refuse le versement d'une subvention à l'ADIL, 7 voix contre après délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, décide de verser une subvention de 50 euros à la FNACA de Lugny.

Compte-rendu de réunion

Mme BOURACHOT a assisté à l'AG de l'ADMR. L'association compte 22 communes, 18 bénévoles, 1 salarié administratif et 19 salariés en interventions. Le bilan comptable est positif.

Questions diverses

Travaux de stabilisation de la RD 933a (Montbelle/Pont-de-Vaux)

Cette voie est une digue et il est difficile de la maintenir en état. Le département de l'Ain a donc décidé de la réparer à titre d'essai sur une distance de 200 m après le pont, sent Ouest/Est. La circulation sera fermée à compter du 09 Septembre pendant une durée de trois semaines. Au bout de 2 ans, si les résultats sont satisfaisants, la totalité de la route jusqu'à Pont-de-Vaux sera reprise.

Une réunion publique sera organisée le 24 Juin à 18 heures notamment pour évoquer les travaux de la RD 933 ainsi que les ordures ménagères.

La prochaine réunion aura lieu le 17 Septembre 2024

La secrétaire de séance
Brigitte CHABRIDON

Le Maire
Patricia CLÉMENT